

## **Budget principal**

Pour 2020, l'état 1259 nous a été communiqué, ce qui nous permet d'intégrer les prévisions de contributions directes. Il nous a été signifié que les taux devaient être votés pour le 3 juillet 2020 impérativement. Le contexte électoral n'ayant pas permis de le faire, les taux de 2019 seront reconduits.

Le produit des 3 taxes devrait être de 1 125 673€ et les compensations de 329 191€.

Le montant prévisionnel de reversement de la taxe d'habitation est de 1 871 024€

Pour mémoire en 2019, nous avons 2 981 686€ (avec la taxe d'habitation) et 308 498€ de compensations.

Les dotations sont pour 2020 :

Dotation forfaitaire	918 396€
Dotation de solidarité urbaine	176 051€
Dotation de solidarité rurale	610 183€
Dotation nationale de péréquation	192 796€

Le budget principal devrait s'équilibrer à hauteur de 12 167 229€ avec, pour la section de fonctionnement 8 422 879€ et pour la section d'investissement 3 744 350€.

## **L'évolution des dépenses de fonctionnement**

En 2019, la prévision des dépenses réelles de fonctionnement était de 7 096 910€, la réalisation a été de 6 401 628.01€.

En 2019, nous avons donc une année complète de gestion de la piscine. Malgré cela, nous ne constatons pas une forte augmentation des charges à caractère général. Cela résulte du fait que les dépenses courantes sont restées stables, (tout en absorbant celles de la piscine) et certaines réparations importantes et coûteuses n'ont pas été reproduites en 2019 (réhabilitation complète d'un appartement suite à un incendie, réparation Grue, auto laveuse, fin de location Fraikin de la nacelle...).

En ce qui concerne les charges de personnel, l'intégration des agents de la piscine a été effectuée en 2018

Pour 2020, la prévision des dépenses réelles de fonctionnement devrait être de 7 188 015€.

La politique de professionnalisation des services et l'intégration des agents engendrent une augmentation du coût de la masse salariale.

Des services à la population vont être remis en place comme par exemple le service de portage de repas à domicile pour les personnes âgées.

Dans les prévisions : les charges à caractère général devraient être de l'ordre de 2 205 980€ et les charges de personnel de 3 963 495€.

La répartition des dépenses de fonctionnement reste stable avec plus de 50% pour les charges de personnel et 30% pour les charges à caractère général.

Le ratio des dépenses de personnel sur les dépenses réelles de fonctionnement est de 55.14% en 2020 contre 55.46% en 2019.

## **L'évolution du besoin de financement**

L'année 2019 s'est conclue avec un ratio de désendettement à 1.7 ans.

Le compte administratif laisse apparaître un excédent de fonctionnement à 902 997.29€ (déduction faite du 1068 : part affectée à l'investissement).

Les projets d'investissement sont de l'ordre de 1 789 179€ de propositions nouvelles et 1 245 143€ de restes à réaliser de dépenses.

La maquette du budget primitif laisse apparaître un autofinancement prévisionnel dégagé de la section de fonctionnement de 1 223 957€ (recettes réelles de fonctionnement -les dépenses réelles de fonctionnement + l'excédent reporté 002). Ce montant sert à financer les nouveaux investissements et à rembourser le capital de la dette.

Le recours à l'emprunt pour réaliser ce programme devrait être de 492 532€.

Les principales opérations d'équipement sont :

- Lancement du programme d'extension du pôle administratif Jean Jaurès : prévision pour le choix d'un maître d'œuvre. Détermination d'un plan de financement prévisionnel afin de solliciter les aides financières et notamment celles de l'Etat.
- Achèvement du programme Dojo à usage multiple  
Ce projet a fait l'objet de demandes de subventions auprès des services de l'Etat (DETR et DSIL), la Région et le département.  
Le montant de l'opération s'élève à 1 754 647.20€ pour la construction du bâtiment et 367 200€ pour la réalisation du parking. Il reste 464 008€ de restes à réaliser
- Aménagement de terrains de sports sur le site Cardenier  
Des demandes de subvention ont été faites auprès des services de l'Etat à hauteur de 30% pour la DETR soit 73 572.63€ et 50% pour la DSIL soit 122 621.05€.  
Le montant des travaux est de 290 080€ TTC
- Travaux de voirie : trottoirs, nids de poule
- Travaux d'embellissement des quartiers
- Réhabilitation des logements communaux vacants

En 2019, le remboursement du capital de la dette était de 422 573€, il sera de 420 453€ en 2020

## **Budget eau**

Le budget devrait s'équilibrer à 1 843 571€ avec une section d'exploitation à 1 321 038€ et une section d'investissement à 522 533€.

### **L'évolution des dépenses réelles de fonctionnement**

Les dépenses réelles de fonctionnement devraient être de l'ordre de 1 069 951€.

La réalisation des dépenses réelles d'exploitation est de 968 985€ en 2019 contre 1 022 394€ en 2018 (soit une baisse de 5.2%).

- Une baisse de 2.3% sur les charges de personnel : un départ à la retraite est intervenu durant cet exercice.
- Une baisse infime de 0.99% sur les charges à caractère général : pas d'évolution significative.
- Une baisse de 12.83% des intérêts de la dette : emprunts vieillissants.
- Une baisse de 6.75% des autres dépenses et notamment à l'article 67 : moins de recours au 673

Pour 2020, les charges à caractère général sont estimées à 135 510€ et les charges de personnel à 253 500€

## **Evolution du besoin de financement**

Le total des dépenses réelles d'équipement devrait être de 477 341€.

Le compte administratif dégage un excédent de fonctionnement de 184 428,74€ (déduction faite du 1068 : part affectée à l'investissement).

La maquette du budget primitif laisse apparaître un autofinancement prévisionnel dégagé de la section de fonctionnement de 213 677€ (recettes réelles de fonctionnement -les dépenses réelles de fonctionnement + l'excédent reporté 002). Ce montant sert à financer les nouveaux investissements et à rembourser le capital de la dette.

Pour réaliser l'ensemble de ce programme d'investissement, le recours à l'emprunt pourrait être de 203 281€.

Les principales opérations d'équipement :

- Travaux d'alimentation en eau potable
- Télégestion
- Réhabilitation des réservoirs
- DTMP (Diagnostic de territoire multi pressions)

## **Budget assainissement**

Le budget devrait s'équilibrer à 1 537 749€ avec une section d'exploitation à 930 571€ et une section d'investissement à 607 178€.

### **L'évolution des dépenses réelles de fonctionnement**

Les dépenses réelles de fonctionnement devraient être de l'ordre de 429 278€.

Nous sommes sur une continuité de fonctionnement avec une prévision pour 2020 à la baisse.

Notamment sur les charges à caractère général : réduction des coûts et rationalisation des achats et sur les charges de personnel : conséquence d'un départ à la retraite.

## **Evolution du besoin de financement**

Le total des dépenses d'équipement devrait être de 470 269€.

Le compte administratif dégage un excédent de fonctionnement de 306 049.53€ (déduction faite du 1068 : part affectée à l'investissement).

La maquette du budget primitif laisse apparaître un autofinancement prévisionnel dégagé de la section de fonctionnement de 470 271€ (recettes réelles de fonctionnement -les dépenses réelles de fonctionnement + l'excédent reporté 002). Ce montant sert à financer les nouveaux investissements et à rembourser le capital de la dette.

Pour réaliser l'ensemble de ce programme d'investissement, il n'y aurait pas de recours à l'emprunt.

Les principales opérations d'équipement :

- Renouvellement d'un équipement : poste de relevage
- Remplacement de tampons
- Réhabilitation et création d'ouvrages d'assainissement

## **Zone industrielle**

Le budget prévisionnel devrait s'équilibrer à 131 030€, la section de fonctionnement à 121 100€ et la section d'investissement à 9 930€.

### **L'évolution des dépenses réelles de fonctionnement**

La prévision des dépenses réelles de fonctionnement est équivalente à celle de 2019, soit 112 000€. Il n'y a pas de variation majeure sur ce budget.

### **Le besoin de financement**

Il est prévu des dépenses d'investissement à hauteur de 8 000€. Ces dernières pourront concerner des travaux d'embellissement. Il n'est pas prévu d'emprunt.

Ce budget ne compte aucun emprunt.

## **Budget hôtel d'entreprises**

Le budget prévisionnel devrait s'équilibrer à 140 234€, la section de fonctionnement à 66 680€ et la section d'investissement à 73 554€.

### **Dépenses réelles de fonctionnement**

Une opération d'aménagement ayant été réalisée en 2019 sur le bâtiment, il n'est pas prévu de dépenses de fonctionnement supplémentaires.

### **Le besoin de financement**

Pour 2020, il n'est pas prévu de dépenses d'investissement sur ce budget.

Le remboursement du capital de la dette était de 28 464€ en 2019 et sera de 27 621€ en 2020.

Il y a un reste à réaliser de 18 666€ correspondant à des travaux d'aménagement du bâtiment.

## **Budget bâtiment du futur**

Le budget prévisionnel devrait s'équilibrer à 322 778€, la section de fonctionnement à 161 389€ et la section d'investissement à 161 389€.

### **L'évolution des dépenses réelles de fonctionnement**

Il n'est prévu aucune dépense de fonctionnement.

### **Le besoin de financement**

Les dépenses d'investissement sur ce budget correspondent aux restes à réaliser de la mission de maîtrise d'œuvre.

## **Budget cinéma**

Le budget prévisionnel devrait s'équilibrer à 153 270€. La section de fonctionnement serait de l'ordre de 127 859€ et 25 411€ pour la section d'investissement.

### **L'évolution des dépenses réelles de fonctionnement**

La prévision 2020 des dépenses réelles de fonctionnement devrait être de 124 380€.  
Nous constatons une baisse des dépenses essentiellement liée au confinement. Il y a eu moins de dépenses mais surtout moins de recettes (environ 35 000€).

#### Le besoin de financement

Il n'est pas prévu de dépenses d'investissement significatives.

Le remboursement du capital de la dette est de 16 352€ en 2019 et 16 664€ en 2020.